

Pas de médecin traitant ? Testez les cabines de téléconsultation médicales déployées par le Département

Le déploiement des cabines de téléconsultations connectées s'inscrit dans un ambitieux plan d'actions départementales pour faire évoluer favorablement les offres de soins en luttant contre les inégalités territoriales. Ce dispositif médical est équipé d'instruments de mesure qui donnent accès à une consultation clinique de qualité dans des conditions similaires à celles d'un cabinet médical. 3 cabines sont déjà en service et 7 autres seront prochainement installées sur les territoires où les besoins sont les plus urgents.

Chaque année en moyenne, 75 médecins cessent leur activité en Seine-et-Marne, alors que seulement 25 médecins s'y installent. Pour inverser cette tendance et après une phase de diagnostic approfondie, le Département a engagé un véritable plan de reconquête de l'offre médicale en adoptant le Pacte santé 77 en juin 2020.

Pour lutter contre la désertification médicale, ce plan s'appuie notamment sur le développement de solutions de **téléconsultation clinique**, grâce à un accord conventionnel entre le Département et la société H4D, spécialisée dans la télésanté. *« La priorité consiste à favoriser la mise en place d'organisations nouvelles et d'expertises dynamiques, au service des patients et des professionnels de santé pour apporter une réponse concrète aux besoins exprimés à l'échelle locale, qu'il s'agisse des communes ou des intercommunalités »*, déclare Patrick Septiers, président du Département de Seine-et-Marne.

Trois cabines de téléconsultation sont déjà en service, et au total ce seront une dizaine de cabines qui seront mises en place d'ici 2021. La collectivité y dédiera un investissement d'1 million d'euros.

« C'est une solution innovante et de proximité au service des Seine-et-Marnais », déclare Geneviève Sert, vice-présidente en charge de la formation supérieure, de la formation professionnelle et de la présence médicale.

Ce dispositif vient en complément d'un vaste plan de mesures visant à améliorer l'offre de soins sur le territoire seine-et-marnais. *« Le Département s'est engagé à recruter, dès 2021, dix médecins salariés afin de soutenir les zones particulièrement dépourvues de médecins généralistes »*, souligne Geneviève Sert. D'autres actions visent à créer des conditions attractives pour l'installation des professionnels de santé en Seine-et-Marne. Il s'agira de coordonner les moyens et les objectifs partagés par chacun des acteurs de santé et de soins du territoire autour de projets communs.

Un principe de fonctionnement simple

Véritable cabinet médical connecté, ces cabines s'adressent aux patients sans médecin traitant ou à ceux dont le médecin traitant n'est pas disponible dans un délai compatible avec leur état de santé. Lors de son rendez-vous, le patient est mis en contact par vidéoconférence avec un médecin généraliste qui pourra effectuer un diagnostic complet.

Peuvent accéder à la cabine de télémédecine les personnes majeures valides et les mineurs de plus de 14 ans, accompagnés d'un représentant légal.

Une solution complète simple et rapide

La consultation dure de 20 à 30 minutes et se déroule dans les mêmes conditions qu'une visite en cabinet classique. Le médecin peut établir un diagnostic à distance et, si besoin, délivrer une ordonnance imprimée directement dans la cabine. Le service est uniquement destiné à des consultations de médecine générale. Cependant, le médecin pourra, selon son diagnostic, prescrire au patient des examens complémentaires ou une consultation chez un médecin spécialiste. Le prix est celui d'une consultation normale conventionnée secteur 1.

La prise de rendez-vous se fait sur le site www.imedians.com ou par téléphone auprès du coordonnateur médical H4D au 01.70.81.49.46.

Afin de garantir une parfaite hygiène de la cabine à chaque nouveau patient, un protocole d'hygiène et de désinfection est systématiquement appliqué après chaque utilisation par un référent formé à cet effet.

Les sites d'implantation actuels

1) Le centre médico-social de Nangis, 13 boulevard Voltaire - 77370 Nangis.

Consultations le lundi et jeudi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h & le mercredi de 09h à 12h.

Prise de rendez-vous sur le site www.imedians.com code NAN231

2) La Maison Départementale des Solidarités de Chelles 25 avenue du Gendarme Castermant - 77500 Chelles.

Consultations du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h sauf le jeudi après-midi.

Prise de rendez-vous sur le site www.imedians.com code CHE132

3) La Communauté de Communes Moret Seine et Loing - 18, rue Gustave Prugnat 77250 Moret-sur-Loing.

Consultation du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Prise de rendez-vous sur le site www.imedians.com code MSL123

Plus d'informations sur le [site du Département](#)

Contact presse :

Stéphane Piraud – 01 64 14 70 34 / 06 08 86 93 76 / stephane.piraud@departement77.fr

Pauline Maingre – 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 / pauline.maingre@departement77.fr